TRIMESTRE 1956 3e Année - N° 11

# Cahiers du Cercle Ernest Renan

POUR LIBRES RECHERCHES
D'HISTOIRE DU CHRISTIANISME

*TRIMESTRIELS*



*La Samarie, patrie d'un Messie* . . . Georges Ory

*CERCLE ERNEST RENAN*

**Président fondateur : P. Alfaric**

3, *Rue Récamier, PARIS VIIe*

**C. C. P. Paris 10.606-47**

**Le Numéro isolé : 130 francs**

# ORIGINE ET BUT DU CERCLE ERNEST-RENAN

Le « Cercle Ernest Renan pour libres recherches d'histoire du Christianisme » est né de propos familiers échangés entre amis sur la genèse de l'Eglise, sur certains aspects de son histoire et sur ses tendances actuelles. Il nous est vite apparu qu'il serait opportun de nous rencontrer à intervalles réguliers et de nous adjoindre des camarades animés du même esprit qui deviendraient, en toute cordialité, des collaborateurs. Ainsi a été élaboré, dès 1950, un premier programme destiné à une publicité restreinte, dont l'extrait suivant donne la substance :

« Nous sommes quelques-uns à penser qu'il serait opportun de constituer un groupe vivant et agissant, destiné à faciliter les échanges de vues et de renseignements, les recherches personnelles et la diffusion des résultats acquis, en tout ce qui concerne les origines lointaines ou proches du Christianisme, les facteurs de son évolution, la nature et la portée de son rôle social.

« Un tel organe de liaison peut être en tout temps très utile. Nous le jugeons, aujourd'hui, indispensable. D'une part, en effet, l'Eglise se montre plus entreprenante et novatrice que jamais. D'autre part, des documents inédits comme ceux des manuscrits, vraisemblablement esséniens, découverts depuis peu à l'ouest de la Mer Morte, viennent s'ajouter à ceux que nous ont déjà livrés d'autres découvertes du même genre et aux innombrables écrits, depuis longtemps connus, qui restent encore enveloppés de mystère.

« En raison du programme envisagé, notre groupe s'intitule « Cercle Ernest Renan », comme d'autres Cercle Descartes, Cercle Claude Bernard, Cercle Anatole France, Cercle Paul Langevin. Il n'a pas plus l'intention de s'en tenir à la pensée de Renan que ses pareils à celle de Descartes et de Claude Bernard, de France et de Langevin. Il veut seulement se mettre, comme eux, sous le patronage moral d'un grand esprit qui donna un bel exemple de pensée libre, de recherche audacieuse, de dévouement à la science, et qui serait le premier aujourd'hui à vouloir se dépasser lui-même.

« Tous ceux que ce programme attire seront chez nous les bienvenus. Tous sont invités à nous dire leurs désirs, à nous proposer leurs suggestions, à nous faire bénéficier de leur collaboration.

« Nos réunions seront en principe, mensuelles. Nous en donnerons un aperçu sommaire dans un « Bulletin » paraissant tous les mois.

« Par son intermédiaire, nous nous tiendrons en liaison étroite avec ceux de nos adhérents qui ne pourraient assister aux réunions. Il nous sera donc possible de recruter des adhésions en province et de constituer ainsi à travers le pays un bloc puissant d'esprits libres capables de se prononcer en connaissance de cause sur la vie et l'action des croyances communes. »

L'appel fut entendu par beaucoup et nous amena des adhésions nombreuses dont la liste n'a cessé de s'allonger et donne un total déjà imposant.

# LA SAMARIE, PATRIE D'UN MESSIE

par Georges ORY

A plusieurs indices, il semblerait — ainsi que l'avait supposé P. Alfaric — que le Messie de la Samarie ait été subordonné au Messie de la Judée. Nous pensons même que celui-ci a fini par remplacer totalement celui-là en s'appropriant son Evangile et ses divers écrits.

Vers l'an 30 de notre ère, l'opposition entre Juda et Samarie était à son comble et, cependant, Jésus témoignait un intérêt et une bienveillance extraordinaires aux Samaritains. Il les traitait même avec respect et ses disciples agirent de même après la Résurrection. C'est la Samarie qu'il désigne comme devant être le premier pays à évangéliser ; il la cite avant la Judée, et c'est en Samarie que Philippe s'en va prêcher (Act. VIII, 5) et que l'Eglise se forme après la mort d'Etienne ; ce sont surtout les Samaritains qui comprendront l'Evangile.

Jésus passa en Samarie (Lc XVII, 11 - Jn IV) alors que les Juifs évitaient ce pays (1). C'est à Sychar, près du champ que Jacob donna à son fils Joseph, devant le puits même de Jacob, qu'il va rencontrer la Samaritaine. Le cadre du récit est samaritain ; le texte revêt un ton solennel ; il est resté simonien malgré les retouches ultérieures. Le rédacteur est obligé d'expliquer au lecteur désorienté pourquoi un Juif demande à boire à une femme de Samarie alors que « les Juifs n'ont pas de relations avec les Samaritains » ; cela suggère que l'événement fait partie du texte primitif, qu'il est connu, qu'on ne peut plus le supprimer mais qu'on cherche à en atténuer la portée. Nous tenons ici une scène entre Simon et Hélène ; la Samaritaine est la fem-

(1) Selon Mt X.5, il aurait donné l'ordre à ses disciples d'éviter les villes de Samarie, mais il s'agit là d'une modification du texte par le correcteur judéochrétien qui n'admet pas que Jésus puisse se rendre en Samarie.

me aux cinq maris (2) et Jésus est le porteur d'une religion universaliste. « Cette montagne » dont le nom n'est pas prononcé est le mont Gérizim (Jn IV. 20) et une interpolation (22) montre que Jésus enseigne le dieu inconnu de la gnose. Il est le dieu inconnu qui se révèle enfin et que Jean a annoncé en Jn 1-31.

Jésus demande d'abord à la Samaritaine, gardienne du puits, de lui donner à boire. Il lui dit ensuite : « Si tu savais qui je suis, c'est toi qui me demanderais à boire ». L'un a besoin de l'autre. Jésus possède sur l'eau vive un enseignement que la femme a oublié mais c'est elle qui détient l'eau vive. Cette scène est la transposition d'une scène biblique classique : la rencontre auprès d'un puits du héros avec celle qui sera sa femme ; il l'aide alors à abreuver ses brebis. Il en fut ainsi de Jacob et de Rachel (3), de Moïse et de Séphora. Jésus fait figure de fiancé et il annonce à la Samarie qu'il n'y a pour elle, en langage d'initié, qu'un époux unique et que cet époux, c'est lui. Selon Philon, le puits le meilleur c'est le Père des Vivants, la Fontaine de Vie, c'est pourquoi Jésus, le fils de ce Père, s'intéresse tant à l'eau vive ; ce qui est très intéressant c'est de savoir que l'origine de ce Père se trouve en Samarie et que c'est là où se rend Jésus, le dieu fils.

En Luc X. 25-37, Jésus anoblit le nom de Samaritain qui était alors synonyme de démon ; il raconte la parabole suivante : alors qu'un prêtre et un lévite ne portent nul secours à un homme laissé demi-mort par des brigands, un Samaritain s'approche, bande ses plaies et paie son séjour dans une hôtellerie ainsi que les soins nécessaires. Or, le docteur de la Loi à qui parle le Christ n'ose même pas prononcer le nom de Samaritain.

Ce qui frappe dans cet incident, c'est que Jésus tient à placer le bon Samaritain, érigé en symbole, au-dessus des prêtres et des lévites, alors qu'un village samaritain aurait refusé de le recevoir, lui et ses disciples (IX. 53-56) ; une telle contradiction paraît improbable dans le texte primitif et donne à penser que le passage faisant rejeter Jésus par les Samaritains provient de la plume d'un interpolateur juif désireux de supprimer

---

(2) Cette expression « la femme aux cinq maris », commune à Hélène et à la Samaritaine, n'est peut-être qu'un débris d'une légende primitive d'orine étrangère dont le sens a été oublié. Dans la mythologie hindoue, il existe également une déesse : Draupadi qui a pour époux les cinq princes Paudava, tous frères ; parmi les cinq il existe deux jumeaux, dieux cavaliers identiques aux dioscures grecs. Autre comparaison : Jésus avait quatre frères dont l'un était son jumeau.

Les deux jumeaux indiens venaient de deux cheveux de Vishnou, l'un blond, l'autre brun ; or, une tradition chrétienne fait transporter Jésus, dans les airs, par sa mère qui le tient par un cheveu. De même, un héros grec Pteleras avait un cheveu d'or caché dans sa chevelure.

(3) Simon était fils d'une Rachel.

toute relation entre son Jésus et les Samaritains. La présence de Jésus en Samarie était très gênante pour les judéo-chrétiens.

Le récit du miracle des dix lépreux guéris (Lc XVII, 16) va dans le même sens ; ce fut seulement le Samaritain — et aucun des neuf Juifs — qui revint sur ses pas pour remercier Jésus et qui fut sauvé.

Enfin (en Jn VIII, 48), les Juifs (en réponse à Jésus qui vient de leur parler de Dieu et de leur dire qu'ils sont du Diable) s'exclament : « N'avons-nous pas raison de dire que tu es Samaritain et que tu as un démon ? » Or, quelle est la réponse de Jésus ? « Je n'ai pas de démon mais j'honore mon père et vous m'outragez... » Il ne dit pas qu'il n'est pas Samaritain (4). Ce fait est très important. Dans le texte primitif, le christ devait proclamer qu'il l'était.

***

Il n'est donc pas étonnant que les docteurs et lévites de Jérusalem aient soupçonné ce prophète, samaritain ou ami des Samaritains, d'être plus ou moins hérétique. Scribes et Pharisiens l'accusaient (Mat. IX 34, Mc III 22) d'exorciser les démons grâce au Prince des démons, Beelzebul (Mat. XII 24), d'être lui-même Beelzebul (Mat. X 25) ; sa propre famille assurait qu'il était « hors de sens » (Mc III 21).

En répondant : « Comment Satan peut-il chasser Satan ? » Jésus prouve qu'il savait parfaitement pour qui ses adversaires le faisaient passer : il était possédé de Beelzebul (Mc X 22) ; il était même Satan en personne.

S'il faut en croire les textes évangéliques, le diable exerçait une grande influence sur Jésus.

Lorsque son disciple préféré demanda à Jésus qui le trahirait, Jésus répondit : « celui à qui je donnerai à manger » et, ayant trempé un morceau, il le donna à Judas ; alors, après que Juda eut pris le morceau, Satan entra en lui. (Jean XIII 27).

Que le diable puisse entrer dans les corps, on n'en doutait pas au début de notre ère ; l'une des principales occupations de Jésus consistait précisément à exorciser les possédés. Le diable prenait possession des gens de plusieurs manières, notamment par la nourriture ; on était sûr de son fait quand on mangeait de la viande consacrée aux idoles.

La scène décrite par l'Evangile n'est donc pas anormale mais, ce qui est surprenant c'est que Jésus — dont la tâche quotidienne consistait à chasser les démons — ait été lui-même la proie d'un démon et, surtout, ait fait entrer le diable dans le

(4) Il avoue même, indirectement qu'il l'est et que son père l'était.

corps de l'un de ses disciples. Même si le texte a été remanié (5), il faut essayer de découvrir l'intention du correcteur.

Le diable est entré dans Judas par le morceau de pain que lui a donné Jésus. Pour être effarant cet épisode n'en est pas moins évangélique. Les évangiles disent ailleurs que Jésus avait de douteuses fréquentations, qu'il mangeait avec les gens de mauvaise vie. Dans ces conditions, n'est-on pas fondé à émettre l'hypothèse que la Cène à laquelle préside Jésus est un repas avec des impurs, des païens, qu'il a lieu « à la table des démons » ? On sait d'autre part que Pierre « qui mangeait d'abord avec les Gentils s'en sépara ensuite par crainte des circoncis ». Pierre assiste au repas mais il va disparaître, renier le Christ trois fois et ne sera pas auprès de lui à ses derniers moments. L'Evangile de Matthieu ne mêle nullement Satan à Judas, il le réserve à Pierre.

On comprend l'attitude de Judas ; son rôle qui fut primitivement inspiré par un mythe, ou purement rituel, dût être ensuite excusé. Comment lui en vouloir puisqu'il était la proie du démon que Jésus lui-même avait placé en lui ? puisqu'il était l'instrument choisi pour aider le destin à s'accomplir ? puisqu'à ce moment-là (Matthieu XXVI, 50) Jésus l'appelle son « ami » (Matt. XVI 23 et XXVI, 34), alors qu'il vient d'annoncer le reniement de Pierre-Satan ?

On pourrait penser que ce récit est le vestige d'une ancienne polémique contre le Sauveur primitif, gnostique et hélléniste, dont la Cène païenne fut considérée plus tard comme hérétique. Jésus devenait la victime des puissances cosmiques qu'il prétendait dominer, Judas se bornant à le livrer après avoir été choisi pour cette mission et poussé à le faire.

Jésus avait été disciple de Jean-Baptiste comme Simon le Magicien ; Jésus a pu, par conséquent, s'asseoir à la même table et se voir reprocher d'avoir mangé la nourriture des démons ; il aurait été ainsi la victime de sa propre imprudence.

Ce même reproche (participation aux repas païens) avait été adressé à Simon le Magicien, aux chrétiens helléniste et le fut également à Paul.

***

Nous avons vu que Jésus était considéré comme un adepte du démon Beelzebul ; or, celui-ci était un ancien dieu philistin et cananéen, dieu d'Ekron où les Juifs s'installèrent après la

(5) «Il est difficile de penser que Judas ait assisté au dernier repas... La tradition primitive ne connaissait donc que l'annonce de la trahison mais pas la désignation du traître... Le récit johanique...est une ingénieuse combinaison...» (Goguel. Le quatrième Evangile, p. 333 & 334, Leroux, Paris, 1933).

destruction de Jérusalem par les Romains. On pourrait donc penser que ce dieu, transformé en diable par les partisans de Jehovah, avait une place dans les conceptions religieuses de Jésus, du moins d'après l'opinion de certains Juifs.

Il n'est pas sans intérêt maintenant de rappeler l'action déployée contre cette divinité par Elie.

Le troisième livre des Rois raconte comment Elie ramena Achab au culte du dieu d'Abraham et fit périr les prophètes de Baal, ramenant ainsi la pluie et la fécondité sur la terre de Samarie. Dans le quatrième livre des Rois, Elie annonce à Ochozias qu'il mourra parce qu'il a invoqué Beelzebul au lieu de prier le dieu d'Israël.

Les derniers disciples d'Elie n'ont pas dû penser autrement. Or, nous ne pouvons pas ignorer (6) que Jean-Baptiste fut considéré par ses disciples et par Jésus lui-même comme Elie revenu sur terre.

L'accusation contre Jésus paraît destinée à le mettre en contradiction avec Elie où avec les Samaritains dont il se fait le défenseur, ou avec certains d'entre eux.

Un autre passage polémique — qui est une interpolation dans l'évangile de Luc (IX 53-56) — va dans le même sens. Le correcteur du texte tient à faire croire au lecteur que certains Samaritains ne voulurent pas recevoir Jésus et que Jacques et Jean pensèrent à les punir en faisant descendre le feu du ciel comme savait le faire Elie, mais dans ce cas ce sont donc des partisans d'Elie (dont le Christ) qui seraient rejetés par des Samaritains. Or, Epiphane rapporte qu'il existait quatre sectes samaritaines : les Esséniens, les Sabéens, les Gorothéniens, les les Dosithéens.

⁂

C'est effectivement en Samarie que la croyance au Messie, qui était très ancienne, apparaît la plus cohérente. Ce Messie ou Taëb, devait ramener en Samarie (c'est-à-dire en Israël) la faveur divine, restaurer le tabernacle et le culte sur le mont Gérizim et vivre cent dix ans ; il était Moïse revenant sauver les siens, conception opposée à celle des Juifs de Jérusalem ; à sa mort, le mal devait s'aggraver jusqu'à la fin du monde et au Jour du Jugement ; ce jour-là les méchants seraient précipités dans le feu et les justes admis dans le jardin d'Eden. Ainsi se terminerait la période instaurée par le schisme d'Elie transférant le tabernacle à Siloë.

Que le Messie appartienne à la tribu de Joseph ne ressort pas clairement des renseignements que nous possédons mais il

(6) Voir notre Cahier nº 10, Jean le Baptiseur, p. 2.

est sûr que les Samaritains refusaient d'admettre le passage de Gen. 49-10, selon lequel le Messie devait venir de Juda.

Simon de Samarie, dit le « Magicien », affirmait avoir eu des existences antérieures, conformément à la doctrine samaritaine de la préexistence de l'âme, doctrine selon laquelle l'âme d'Adam s'était incarnée en Seth, Noë, Abraham et Moïse.

L'existence d'un Christ ou Messie, d'un prophète en Samarie n'aurait rien donc de surprenant, au contraire.

Il semblerait que les historiens des origines chrétiennes aient été en quelque sorte fascinés par l'histoire de Juda et de Jérusalem et qu'ils aient en contrepartie négligé, sinon l'histoire des Samaritains et de leur temple, du moins les enseignements qu'on peut en tirer. Cette erreur d'optique nous paraît grave parce qu'elle nous prive d'un champ d'hypothèses où se trouve peut-être celle qui nous donnerait une explication satisfaisante de faits encore obscurs ou incompréhensibles.

Depuis le retour d'exil (537 av. J.-C.), la Samarie (Royaume du Nord et Israël) était un pays prospère ouvert aux courants du commerce et des idées ; elle se trouvait en opposition avec Juda ; sa capitale était le refuge de tous les mécontents de la communauté yahviste de Jérusalem, surtout après la réforme de Néhémie.

Vers l'an 200 av. J.-C., sous le faible Grand Prêtre Onias II, les Samaritains auraient attaqué les Juifs et emmené certains d'entre eux comme esclaves.

Sous Antiochus Epiphane, ils auraient accepté de dédier leur temple à Jupiter Hellenicus.

Grâce aux prêtres venus de Jérusalem, il se constitua en Samarie un parti qui parvint à construire un Temple rival de celui de Jérusalem et à mettre au service de la Torah un sacerdoce légitime quant à la race (7).

L'édification d'un temple sur le mont Gérizim consacra la rupture religieuse entre les Samaritains et les Juifs à l'époque d'Alexandre le Grand. Lors de la révolte macchabéenne, les Samaritains s'allièrent aux ennemis de Jérusalem et Jean Hyrcan détruisit leur temple en 128 av. J.-C., leur capitale vers 108.

Amis des Romains, les Samaritains obtinrent de Pompée la reconstruction de leur cité (en —63) qui fut déclarée ville libre ; Samarie fut encore restaurée et embellie par Gabinius (vers —56) ; enfin Hérode lui-même donna, en —25 à la ville le nom de Sébaste et y construisit un grand temple.

---

(7) Les Grands-Prêtres samaritains appartinrent à la lignée d'Aaron jusqu'en 1624 ; l'office fut ensuite tenu par des lévites d'une plus jeune branche qui ne portaient plus le titre de Grand-Prêtre.

Lors de la déposition d'Archelaus en l'an 6, les Samaritains pénétrèrent de nuit dans Jérusalem et souillèrent le temple rival en y plaçant des cadavres.

En 44, à la mort d'Agrippa, ils manifestèrent leur joie et vers 51 des pèlerins galiléens furent attaqués sur la route qui passait par la Samarie ; l'incident dégénéra en une guerre civile que les Romains arrêtèrent en punissant les Samaritains.

Nous possédons surtout les témoignages juifs et les accusations de Josèphe, c'est-à-dire des ennemis. Les ripostes samaritaines ont disparu de nos textes.

Judéens et Samaritains s'excommuniaient réciproquement ; chaque peuple considérait l'autre comme un ramassis de pestiférés dont il fallait éviter le contact ; leurs conflits n'étaient pas limités à la Palestine mais s'étendaient à toute la diaspora, en particulier à l'Egypte (Alexandrie).

Un juif ne devait jamais manger le pain samaritain qui est « semblable à la viande de porc » ; seul le pain sans levain lui était permis (8). Le vin samaritain était absolument interdit mais la nourriture courante tolérée si elle n'était pas accompagnée de vin ou de vinaigre. Il est intéressant de voir que ces deux exclusions portent sur les deux éléments eucharistiques.

On pouvait utiliser les routes, les puits et les demeures de Samarie mais les Samaritains furent exclus — avec les Chrétiens et les païens — de Capernaum, Nazareth et Sephoris. Les Juifs du premier siècle n'admettaient pas que la Samarie fasse partie de la Terre Sainte. Le témoignage d'un Samaritain devait être rejeté ou bien il rendait nulle toute procédure (9).

De leur côté, les Samaritains considéraient les Juifs comme des hérétiques ou des schismatiques ; pour eux, les vrais Israëlites dépendaient du mont Gérizim et méprisaient Jérusalem. En revanche, les Juifs accusaient leurs voisins d'avoir corrompu la Loi sinon violé les Ecritures.

Leurs idées religieuses, mis à part le Pentateuque, ne nous sont pas connues avec précision et les sources écrites que nous en possédons sont tardives. On sait cependant qu'ils observaient strictement les trois fêtes mosaïques, la Pâque, la Pentecôte, les Tabernacles ; en ces occasions, toute la communauté vivait dans la montagne ; ce n'est qu'à Pâque qu'ils offraient des sacrifices dont le rituel primitif était mieux respecté chez eux que chez les Juifs.

Rabban Simeon, fils de Gamaliel, a reconnu que « chaque commandement conservé par les Cuthéens est observé par eux plus strictement que par les Israëlites » (Bab. Cholin 4 a). Cela

(8) On retrouve l'idée dans Paul. Les Juifs refusaient le ferment. Leur rejet du vin est celui des boissons fermentées

(9) Certains rabbis n'allaient pas aussi loin dans leur intransigeance.

n'empêchait pas les rabbins d'accuser les Samaritains d'adorer une colombe sur le mont Gérizim (Cholin 6 a) et des idoles que Jacob avait enterrées (Gen. 35.4) sous le chêne de Moreh (Ber. Rab., parag. 81), enfin de rendre un culte à Ashima, c'est-à-dire à Hamath ou Ishtar.

Le Talmud discute le point de savoir s'ils doivent être classés avec les Sadducéens car ils auraient déclaré « que la résurrection n'était pas inscrite dans la Loi » mais, si cela laisse supposer qu'ils ont pu rejeter l'idée de la résurrection des corps, cette opinion ne préjuge pas de leur croyance possible à l'immortalité de l'âme.

Le seul livre des Samaritains était le Pentateuque ou la Loi (qui comprenait la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome).

Les autres livres de l'Ancien Testament n'étaient pas canoniques aux yeux des Samaritains ; ils avaient cependant une vénération profonde pour Job et les Psaumes, Josue et les Juges qu'ils considéraient comme apocryphes.

A la fin du Décalogue (Ex. 20.17, Dt. 5.21) se lit le passage suivant :

« Et ce sera quand le Seigneur ton dieu t'amènera dans la terre de Canaan dont tu prendras possession ; alors tu installeras pour toi de grandes pierres, et tu les plâtreras et tu écriras dessus les paroles de la Loi, et ce sera quand tu traverseras le Jourdain. Tu édifieras ces pierres, je te l'ordonne aujourd'hui sur le mont Gérizim et tu bâtiras là un autel au Seigneur ton dieu et tu lui sacrifieras des offrandes de paix, et tu les mangeras et tu te réjouiras devant le Seigneur ton dieu. Cette montagne est au-delà du Jourdain à la fin de la route du soleil levant dans la terre de Canaan qui demeure dans l'ouest, en face de Gilgal, près du chêne de Moreh, devant Shechem ».

Tel était le dixième commandement. On comprend pourquoi les Samaritains considéraient comme schismatiques le temple de Jérusalem — et même le tabernacle de Shiloh (Siloë) cependant en Ephraïm — et le sacerdoce juif postérieur à leur installation dans la région.

Sur leur sainte montagne, le Gérizim, Adam et Seth construisirent des autels, Noë en fit autant après le déluge, Absalom y offrit son fils en sacrifice, Josué dressa les douze pierres qu'il avait apportées du Jourdain où il inscrivit les paroles de la Loi.

C'est en Samarie qu'étaient enterrés Elisée et Obadiah.

On a trop coutume de considérer les Samaritains comme une secte juive ; ils se prétendaient, eux, la seule vraie religion d'Israël et les possesseurs du vrai temple.

***

La plupart des anciens écrivains ecclésiastiques ont rapporté que Simon le Magicien a fait partie des disciples de Jean-Baptiste et de Dosithée.

A la mort de Jean dont il était le disciple préféré, Simon serait revenu d'Egypte où il était allé s'instruire ; après avoir été admis dans le groupe des Trente par Dosithée, il aurait pris la place de celui-ci, succédant en très peu de temps à Jean et à Dosithée.

L'histoire des débuts de Simon doit être beaucoup plus simple ; le récit qui nous est parvenu contient un doublet. Il est vraisemblable qu'étant le disciple préféré de Jean-Baptiste, Simon lui a succédé directement et n'a pas eu à être admis dans la secte par Dosithée. On peut même avancer qu'il n'y a pas eu deux morts successives de chefs de la secte parce que Jean et Dosithée sont deux formes différentes d'un même nom.

Le nom du maître de la secte était Dosithée en grec, Jean en hébreu. Jean c'est Ioannès, annonciateur de Dieu, exactement comme Dosithée dont il est la traduction (10). Ce que l'on sait de la vie de Dosithée est confirmé par ce que l'on connaît de l'existence de Jean ; chacun a été chef de secte, messie, baptiseur, ascète, précurseur d'un autre christ qui compléta son enseignement et prit la direction de ses disciples, chacun mourut de mort violente. L'un et l'autre furent en relation avec Simon et Hélène.

Les Reconnaissances Clémentines, Philastre, le pseudo Tertullien et Jérôme font descendre les Sadducéens des Dosithéens et ils les rattachent au Dosithée, précurseur de Simon le Magicien, qui apparut avant le ministère public de Jésus, ce qui confirme sa ressemblance avec Jean-Baptiste.

Origène (C. Celse 1.57) place au temps de Jésus la tentative d'un Dosithée qui se faisait passer pour celui que Moïse a annoncé et se prétendait Fils de Dieu.

Krauss a émis l'hypothèse (R.E.J. XLIII, 36) que ce Dosithée a été un goët, le Taëb samaritain, ou Josué ressuscité, et fut mêlé à l'insurrection de l'an 35 combattue par Pilate et mentionnée par Josèphe (Ant. XVIII. IV. 1).

Origène ajoute que les disciples de Dosithée ne crurent pas à la mort de leur maître.

Nous savons, d'après Josèphe (Ant. XVIII. IV. 1-2) qui ne le nomme pas que, sous Ponce-Pilate, un prophète apparut en Samarie et y devint populaire ; il promettait aux Samaritains de leur révéler les objets sacrés que Moïse avait cachés sur le mont Gérizim ; ils y seraient venus armés et se seraient réunis à Tirabatha, en tout cas il y eut foule au pied du mont à la date fixée.

Mais cette manifestation se termina par un désastre et dans le sang. Pilate avait envoyé des troupes occuper les routes qui

(10) Clément : Hom. II. 22-24 ; Rec. II 7-8, 14 rapprochement fait par P. Alfaric dans «Christianisme et gnosticisme». Rev. Historiq. Tome CXLV, année 1924.

menaient au mont et il dispersa brutalement les partisans du prophète ; il emprisonna les uns et fit périr les autres.

Les Samaritains, dont la fidélité à Rome était connue en appelèrent à Vitellius, le légat de Syrie, en lui affirmant qu'il ne s'agissait nullement d'une sédition. Pilate fut envoyé à Rome au jugement de l'empereur mais Tibère mourut sur ces entrefaites (en 37) ; Pilate n'échappa sans doute pas à une sanction puisque la légende raconte son exil à Vienne, en France et l'histoire perd sa trace à partir de ce moment. Ce qui paraît certain, c'est que le rappel de Pilate fut dû à son action contre les Samaritains du mont Gérizim (Antiq. XVIII. IV. 1-2). Remarquons en passant que les fonctions de Grand-Prêtre furent retirées à Caïphe à cette même époque (en 36). Il y eut donc double sanction. Sans doute tenons-nous ici un fait historique intéressant nos récits évangéliques.

L'incident parut assez grave au légat pour que — outre la sanction contre Ponce-Pilate et contre Caïphe — il donna d'autres apaisements ; lors de la Pâque de 37, il fit remise générale de l'impôt sur la vente des fruits. On peut même se demander si la déposition d'Hérode par Caligula, successeur de Tibère, n'est pas une conséquence de l'erreur politique commise par le trio Pilate-Caïphe-Hérode.

Qui peut bien être le Samaritain dont la manifestation eut une fin si tragique, plus retentissante à l'époque que la mort de Jésus, laquelle fut ignorée de l'Histoire ? Ce fut, très probablement, un messie humain, un Christ.

Le « Contra Celsum » nous apprend qu'un certain Theudas s'est levé parmi les Juifs avant la naissance de Jésus et que, sous le nom samaritain de Dosithée, il a voulu se donner comme le Christ prédit par Moïse. Le nom de Theudas n'est en effet que celui de Dosithée retourné.

Si Dosithée n'est que la traduction en grec du nom de Jean « annonciateur de Dieu », ne sommes-nous pas en présence de Jean-Baptiste ?

Jean n'a-t-il pas été exécuté sous Hérode et Ponce-Pilate, quelque temps avant la défaite d'Hérode par le roi des Nabatéens, Aretas, défaite qui fut considérée en son temps comme une punition divine du crime commis contre Jean ? (11) Cette défaite ayant eu lieu en 36, la mort de Jean étant récente a pu avoir lieu vers 34-35 à la même époque que celle de son homonyme samaritain.

D'autre part, Jean n'était-il pas Samaritain et ne trouva-t-il point la mort en Samarie ? C'est, en tout cas, à Machéron, près de Sébaste qu'il fut enterré (12).

---

(11) Jos. Antiq. XVIII. V. 2

(12) Rufin (II. 29), Théodoret (III. 3), Philostorge (VII. 4), Jérôme (I), la Chronique d'Alexandrie (Patr. XLII).

Analysons ce que dit de Jean l'historien Flavius Josèphe qui, on le sait, a pris soin d'effacer le caractère messianique du prophète. Il parle du Baptiste à propos de la défaite infligée à Hérode Antipas par le roi arabe Aretas dont il avait répudié la fille pour épouser Hérodiade (Ant. XVIII. V. 2) :

« Il y eut, dit-il, des Juifs pour penser que si l'armée d'Hérode avait péri, c'était par la volonté divine et en juste vengeance de Jean surnommé le Baptiste. En effet, il l'avait fait tuer quoique ce fut un homme excellent et qu'il excitât les Juifs à pratiquer la vertu... Ils les invitait à s'unir par un baptême... *Des gens s'étaient rassemblés autour de lui* car ils étaient très *exaltés* en l'entendant parler. *Hérode craignait* qu'une telle faculté de persuader ne suscitât *une révolte*, la foule semblant prête à suivre en tout les conseils de cet homme. Il aima mieux s'emparer de lui avant que quelque trouble se fut produit à son sujet, que d'avoir à se repentir plus tard, si un mouvement avait lieu, de s'être exposé à des périls. *A cause de ces soupçons d'Hérode, Jean fut envoyé à Machéron... et y fut tué. Les Juifs crurent que c'était pour le venger qu'une catastrophe s'était abattue sur l'armée, Dieu voulant ainsi punir Hérode* ».

Ces informations complètent celles qui concernent le prophète malmene par Ponce-Pilate au mont Gérizim ; dans les deux cas, il y a rassemblement d'une foule en Samarie et il semble bien que ce soit sans provocation ni motif, uniquement par simple précaution politique, que Pilate, comme Hérode, aient réglé sommairement le sort du baptiseur et de ses malheureux disciples.

Si nous interrogeons, de ce point de vue, les Evangiles, nous y trouvons des confirmations et précisions dignes d'intérêt. On y apprend que Jean appelle les hommes au baptême d'union avant la fin du monde qui est imminente (preuve du mouvement messianique) et que, par ce baptême, Jean commence déjà à trier les bons des mauvais.

D'après le récit évangélique, Hérode aurait décidé la mort de Jean parce que celui-ci lui aurait reproché son mariage avec Hérodiade (femme de son demi-frère Hérode), sa propre nièce. Cette raison, si elle est valable, pourrait revêtir un aspect politique et faire partie des craintes d'ordre général qu'Hérode nourrissait à l'égard de l'attitude de Jean.

Peut-on trouver dans les textes d'autres allusions au rôle messianique de notre Jean-Dosithée-Theudas ?

Flavius Josèphe, qui a cité le messie samaritain, en le nommant Jean, parle plus loin (Ant. XX. V. 1) d'un Theudas qu'il traite de charlatan et sur lequel il donne des indications curieuses à plus d'un titre.

Ce Theudas entraîna la foule au Jourdain dont les eaux devaient s'ouvrir à son passage, preuve de sa qualité de baptiseur et prodige analogue à celui de Josué, mais la cavalerie de Fadus intervint, tua plusieurs de ses partisans et emprisonna

une partie des autres. *Theudas fut décapité, et sa tête envoyée à Jérusalem.*

Le nom du prophète, sa mort loin de la capitale, l'envoi de sa tête à Jérusalem, la présence de la foule sur les bords du Jourdain font invinciblement penser à Jean-Baptiste, y compris même le fait que la troupe romaine intervient, tue les uns et emprisonne une partie des autres comme dans le cas du messie du mont Gérizim.

Les deux scènes situées différemment, l'une au pied du mont, l'autre au bord du Jourdain, ne sont pas nécessairement contradictoires ; le rédacteur (écrivant un demi-siècle après l'événement) ne connaissait pas exactement le lieu de la scène et a pu prendre pour le Jourdain l'un des ruisseaux ou sources de la région du Jourdain, soit par erreur, soit par symbolisme.

Les similitudes entre les deux récits paraissent toutefois se heurter à un fait brutal : la mention du romain Cuspius Fadus qui obligerait à placer l'événement entre 44 et 46. Peut-être s'agit-il d'une erreur de Josèphe par confusion de noms ou de dates.

La situation se complique encore si l'on examine les Actes en V. 36 ; on y lit d'abord que Gamaliel aurait fait, aux environs de l'an 35, l'allusion suivante : « ... récemment a surgi Theudas qui prétendait être quelqu'un ». Cette prétention simonienne ne serait pas étonnante de la part de Dosithée-Jean et la date indiquée concorde bien avec ce que nous savons.

Ce Theudas, accompagné de quatre cents hommes, fut tué et son groupe dispersé. Nous pourrions donc penser que nous sommes en présence du même personnage puisqu'il porte le même nom et se trouve dans la même situation.

Malheureusement, Gamaliel ajoute ceci :« Après Theudas se leva Judas le Galiléen au temps du recensement et il eut le même sort », ce qui ramènerait Theudas *avant l'an* 6 de notre ère, date du recensement de Quirinus et de la levée de Judas le Galiléen. L'erreur porte sur Judas le Galiléen, non sur Theudas.

Ainsi, après avoir appris qu'un Theudas avait été exécuté vers 34-35, nous en trouvons un deuxième qui est mort entre 44 et 46, soit dix ans après, puis un troisième qui périt avant l'an 6, soit trente ans avant.

Bien entendu, l'hypothèse la plus facile, celle qui arrange tout, même les « arrangements » de textes, consiste à prétendre que ces trois Theudas sont des hommes différents. D'autre part, on ne saurait nier qu'il y ait eut effectivement de nombreux Theudas ou Dosithées. Mais ce qui est plus difficile à admettre c'est que trois de ceux-là (ou plutôt deux (13) aient trouvé la mort dans des circonstances analogues et que Luc et Josèphe n'en aient connu qu'un, et justement celui que l'auteur des Ac-

(13) Car Josèphe cite un Theudas et ne donne pas le nom de l'autre.

tes ignorait. On se trouve devant deux déformations d'un même événement.

L'identité de nos Theudas n'a contre elle qu'une différence de dates ; cherchons quelle peut en être la raison.

a) *L'erreur des Actes.* Gamaliel a été placé dans le récit pour attester certains faits et confirmer le mérite que lui reconnaissait le rédacteur des Actes ; il n'a probablement pas prononcé les paroles qui lui sont prêtées. Le récit (V. 36) fait partie des textes judéo-chrétiens qui ont été ajoutés à une version primitive du livre de Luc et il est nécessairement tendancieux. Sans aller jusqu'à dire que l'erreur est volontaire, on peut admettre, comme on l'a proposé, que le second rédacteur a suivi une tradition orale qui avait déjà confondu les faits.

Gamaliel, renommé pour sa science et sa sagesse, ne pouvait certes pas dire que *récemment* (vers 35) avait surgi Theudas et qu'*ensuite* (vers 6-7, soit trente ans avant) s'était levé Judas ; il n'a pu tenir que l'un de ces deux propos, le premier, celui qui était relatif à un fait contemporain ; le second a dû être ajouté par un scribe. L'erreur est grossière et ridicule ; elle désarme toute explication.

La confusion de la tradition orale est très vraisemblable ; l'ordre chronologique avait moins d'importance à cette époque que les comparaisons de thèmes ou les ressemblances d'idées ; la date était secondaire par rapport à l'événement. Et, parmi la foule des chrétiens d'aujourd'hui, il en est peu qui pourraient situer l'ordre d'apparition ou de disparition des saints les plus connus ou même des trois derniers papes.

Eusèbe (H. E. II, 11) nous donne un bon exemple de défaillance de mémoire ou de confusion de souvenirs ; il reproduit le texte de Josèphe sur Theudas, texte comportant la mention de Fadus, et il dit qu'il s'agit du même événement que celui rappelé par Gamaliel ; il ne s'aperçoit pas de l'erreur de date.

Quoi qu'il en soit, le point principal du discours de Gamaliel concerne son contemporain Theudas ; ce n'est pas une comparaison accessoire, fausse par surcroît, qui doit faire douter de l'incident essentiel ; de plus, évoquant ce souvenir récent, à l'occasion de l'arrestation des apôtres, et paraissant confondre ceux-ci avec les compagnons de Theudas sous l'expression « ces gens-là » (V. 38), il établit une liaison entre eux et laisse supposer qu'il s'agit de la même secte ; si Theudas est Jean il n'y aurait à cela rien d'étonnant.

b) *L'erreur de Josèphe.* Cet historien qui a cité le messie samaritain tué sous Ponce-Pilate sans le désigner nommément, puis Jean-Baptiste en faisant de sa mort une exécution politique perpétrée dans le silence d'une prison, a-t-il confondu celui-ci avec le Theudas de Cuspius Fadus ?

On remarquera tout d'abord que Josèphe n'avait pas l'intention de donner le nom de Theudas. En XVIII - X. 1, il est nettement hostile à ces Samaritains qui ne peuvent pas vivre

sans « faire des tumultes » et à l'homme qui les excitait en véritable démagogue. Cependant il raconte ce qui s'est passé : la plainte des Samaritains et le désaveu infligé à Pilate. Après cela, on attend un geste de Vitellius et, en effet, on nous le rapporte ; le légat assiste à la Pâque et fait remise aux Juifs de toutes les taxes sur les fruits achetés ou vendus mais, où le lecteur est stupéfait, c'est quand il apprend que ce geste d'apaisement est accompli non pas en faveur des Samaritains victimes de l'incident, mais au bénéfice de ceux de Jérusalem qu'on ne s'attendait pas à voir intervenir dans cette histoire, alors qu'Hérode lui-même était ou allait être déchu de sa puissance.

Le passage a vraisemblablement été modifié dans un sens qui travestit le cours normal des événements.

Plus loin, au ch. V. de ce même Livre XVIII, Josèphe fait le récit de la victoire d'Arétas et, après avoir donné certains détails à ce sujet, écrit : « *Alors des Juifs crurent que la destruction de l'armée d'Hérode venait de Dieu en punition de ce* qui avait été fait *contre Jean* ». Or, jusque là, Jean n'était pas encore cité par Josèphe ; celui-ci ne nommait pas le messie samaritain pour lequel il ne professait sans doute aucune admiration.

Immédiatement après vient le texte — que nous avons donné ci-dessus — sur l'homme juste et pieux qui baptisait paisiblement et qui était chéri de la multitude ; sur quoi le passage se termine comme il a commencé et presque dans les mêmes termes : « *Alors les Juifs crurent que la destruction de cette armée...* »

Ce passage — le seul où Josèphe parle de Jean-Baptiste — ressemble fort à une interpolation avec reprise. Un chrétien aura tenu à mettre, dans l'œuvre de l'historien juif, le nom du précurseur ainsi que des louanges à son endroit pour contrebattre le passage précédent dont il sentait l'allusion perfide ; il fallait préciser que Jean n'avait pas été un agitateur mais un prophète paisible et bon ; ainsi était contredit, dans son propre livre, Josèphe qui, comme tous les Juifs, avait tendance à voir, dans les Samaritains, des brigands.

Quant au dernier passage de Josèphe concernant le charlatan Theudas pris et décapité sous Cuspius Fadus, on remarquera que, commençant le chapitre V du XX[e] Livre, il n'a aucun rapport ni avec la fin du chapitre précédent, ce qui peut se comprendre, ni surtout avec le paragraphe qui suit ; il donne l'apparence d'être « en l'air » et inutile au début d'un nouveau développement.

Le Chap. V pouvait normalement commencer par l'actuel paragraphe 2 : « Tibère Alexandre vint alors succéder à Fadus ; il était le fils... »

Le premier paragraphe, celui relatif à Fadus et à Theudas, n'avait pas sa place en cet endroit si l'on considère que cette

histoire est consacrée à un seul détail qui paraît résumer « ce qui est arrivé aux Juifs sous Cuspius Fadus » (44-46).

Or, ce récit paraît se rattacher directement au chapître XIX qui finissait ainsi : Cuspius Fadus devint procurateur de Judée avec mission d'être sévère envers les habitants de Sébaste et Césarée mais il ne parvint pas à se débarrasser des gens qui « furent la source de grandes calamités pour les Juifs plus tard et plantèrent les racines de la guerre qui commença sous Florus... et quand Vespasien eut soumis le pays il les chassa de sa province comme il sera relaté ci-après ». Mais la suite annoncée manque. Immédiatement commence le chapitre XX dont les quatre premiers paragraphes n'ont rien à voir avec notre sujet et le cinquième commence ensuite dans les conditions relatées ci-dessus.

Il semblerait par conséquent qu'un copiste ait voulu suppléer par le paragraphe 1 à tout ce qui manquait ; il le fit en croyant que Theudas avait vécu sous Fadus. Le passage n'ajoute et ne retranche rien à ce qu'on sait déjà.

En définitive, nous retiendrons :

— le Dosithée considéré par Origène comme un Messie, Fils de Dieu, contemporain de Jésus ;

— le prophète sans nom de Josèphe (Ant. XVIII, IV, 1) en qui Krauss voit Dosithée, le Taëb samaritain de l'an 35 combattu par Pilate ;

— le Jean-Baptiste de Josèphe (Ant. XVIII, V, 2) et des évangiles ;

— le Theudas des Actes (V. 36).

A ces quatre témoignages nous en ajouterons un autre qui va dans le même sens :

— Philippe de Side rapporte dans son Lexique au nom de Jésus que la synagogue de Tibériade conservait un *Livre de Theudas*, Christ samaritain, où il était dit que le *Christ* avait été élu Grand-Prêtre par les Juifs. Or, il existe une tradition (14) selon laquelle Jean aurait été « sacrificateur, ayant porté le pétalos (lame d'or qui ornait la tiare du Souverain-Sacrificateur), martyr et docteur ». Il n'est pas étonnant que la même légende se retrouve appliquée à la fois à Theudas et à Jean-Dosithée s'ils ne font qu'un seul et même Christ.

L'ensemble de ces faits permet d'avancer l'hypothèse que Jean-Baptiste a été le principal messie chrétien.

Alors qu'on ne trouve trace de la mise à mort de Jésus dans aucun livre historique et que l'on n'est pas parvenu à la dater avec certitude, l'exécution en l'an 35 du Messie Jean le Samaritain apparaît à la fois, sous le nom de Theudas, dans les Actes et dans Flavius Josèphe.

---

(14) Eusèbe, H. e., III. 31. 3.

On pourrait évidemment penser qu'il y a eu deux messies tués sous Ponce-Pilate mais, quoique possible, le fait est peu probable et serait nouveau ; il serait d'ailleurs étonnant que — de ces deux messies (Jean-Theudas et Jésus) — Josèphe ne cite que le premier avec, même, des détails précis et vraisemblables tandis que les évangiles parlent à peine de la mort de Jean et donnent de la Passion de Jésus un récit dont les détails sont purement mythiques.

En outre, ce serait la mort de Jean, et non celle de Jésus, qui aurait suscité la révocation de Pilate et provoqué dans le monde romain un certain retentissement. Cette révocation se comprend bien mieux si elle a été réclamée par les Samaritains qui étaient amis des Romains depuis toujours.

Ainsi Jean-Baptiste aurait été exécuté vers l'an 35, peut-être à la Pâque de 34-35 ; la défaite d'Antipas par Aretas est de 36 et a pu être considérée comme une punition divine infligée à Hérode pour la mort, récente, du prophète (15).

Si, comme nous en avons émis l'hypothèse (16), Jean et Jésus constituent un même personnage, si la biographie du second raconte la vie du premier, si Jean fut le christ, on peut déceler d'autres dates le concernant.

Peu avant la mort du christ, les Pharisiens lui disent : «Tu n'as pas encore cinquante ans » (Jean VIII 57). Sa naissance aurait donc eu lieu en l'an 15 avant notre ère. De son coté, Eusèbe rapporte d'après Irénée que la prédication du christ avait duré jusqu'aux environs de sa cinquantième année.

Près de quatre ans avant la Passion, les Pharisiens lui répondaient (Jean II 20-21) symboliquement qu'il avait quarante-six ans, ce qui place sa naissance vers l'an 15.

La levée de Judas le Galiléen se situant en l'an 6 de notre ère, Jean — qui avait vingt et un ans à l'époque — aurait pu y participer. Déjà nous savons que Gamaliel établissait un rapprochement entre les deux hommes. Or, la version en vieux slavon de la *Guerre des Juifs* fait comparaître Jean devant l'ethnarque Archelaüs qui fut déposé en l'an 6. N'aurait-il pas été mêlé à l'affaire ?

Dans ces conditions, l'activité de Jean aurait eu une durée d'une trentaine d'années (considérablement réduite dans les Evangiles) ; ses croyances religieuses auraient sans doute subi une certaine évolution car « en l'an 15 de Tibère » (Luc III, 1) c'est-à-dire en 28-29, il entendit la parole de Dieu et il baptisa dans toute la région du Jourdain

(15) Eusèbe donne pour date de la crucifixion du Christ l'année 340 des Grecs, soit 789 de Rome, soit 35 de notre calendrier. (L'an 1 de notre ère correspond à l'an 754 de Rome.)

(16) Voir Cahier Renan n° 10 : Jean Le Baptiseur.

Le Gérant : G. Ory

Imp. Leroy - La Ferté-Macé (Orne) Dépôt légal 4e trim. 1956